

EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



Après cette pause estivale le temps de la rentrée

Belle rentrée aux enfants pour cette nouvelle année scolaire. Cette année nous ouvrons une classe supplémentaire. La municipalité a mis tout en œuvre pour que cette ouverture se passe dans de bonnes conditions.

Avec la collaboration des parents élus, nous allons renforcer la sécurité aux sorties des écoles : présence renforcée de la police intercommunale et surtout de la pédagogie afin que chacun se responsabilise sur la sécurité routière mais également sur le stationnement aux abords des écoles. La priorité est aux piétons...

À la mi-septembre nous allons déployer la revalorisation des déchets au restaurant scolaire. Le personnel et les enfants vont être formés. Cela s'inscrit dans une démarche éco responsable.

Belle rentrée aux associations, qui, par leurs activités font vivre notre village. Un nouveau club de judo s'installe. Après des déboires avec les dirigeants de l'ancien club, nous avons investi dans du matériel pour pérenniser cette activité. Tous nos vœux pour le nouveau bureau.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Le 29 septembre, nous allons inaugurer le parcours de vitalité. Un moyen pour que chacun puisse s'épanouir dans l'activité physique sans limite d'âge ni de performance : chacun son rythme.

Je remercie toutes les personnes qui ont fait des efforts sur l'entretien extérieur de leur propriété : la taille des haies, l'entretien des trottoirs, une belle démarche du bien vivre ensemble.

Le parc de la vidéo surveillance va être renforcé. Trois nouveaux points sont mis en place.

Belle rentrée à vous tous.

Bien à vous

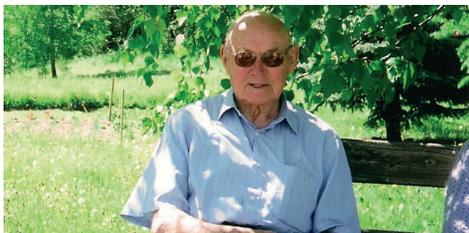
Francis MESSATT

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	Notre histoire	21
Associations & Animations	15	Temps libre	27
Actualité & Reportages	19	Infos pratiques	29

LA MAIRIE COMMUNIQUE

LE 21 JUIN 2024 : INAUGURATION DU PARC PIERRE MÉNIL.



Nous avons en présence, d'Anne Marie, Jean-Luc, Jean Pierre et leurs familles inauguré le parc Pierre Ménénil.

Un moment où nous avons pu rendre hommage à Pierre Ménénil,

Pierre Ménénil, est né le 18 mai 1924 à VARREDDES rue VICTOR CLAIRET au domicile de ses grands-parents. Il aurait

eu 100 ans cette année. Personnalité investie dans la commune, il a été installé au conseil municipal le 14 mars 1965. A l'époque, le Maire était Mr Denis Guy puis en juin de la même année une nouvelle élection du Maire Mr Blanchard Victor, Pierre a été élu second adjoint le 1^{er} juillet 1965.

Le 21 mars 1971 il prend la responsabilité d'être maire jusqu'en 1993.

Le 28 Mai 2024, le conseil municipal a accepté à l'unanimité de nommer ce parc à son nom.

Plusieurs raisons ont confirmé ce choix. La première est la longévité de son mandat de maire : 22 ans de responsabilité. Il est à ce jour le Maire qui a exercé ses fonctions le plus longtemps sur la commune de Varredes. Ensuite, pour sa vision de modernité du développement de la commune. Il a mené de nombreuses actions dont la création de la salle polyvalente. Un espace pour permettre aux Ravetons de se retrouver, permettre aux associations de mener leurs activités certes moins nombreuses qu'aujourd'hui mais ce qui a donné un élan dans ce domaine.

Un véritable visionnaire mais sans exagération et toujours dans la maîtrise.

Un gestionnaire qui a géré notre commune comme un bon père de famille dont nous sommes les héritiers encore aujourd'hui. Un modèle que les maires qui lui ont succédé se sont employés à pérenniser.

La liste de toutes ses actions de Maire est longue, certaines nées pendant son mandat sont toujours d'actualité.

Pierre Ménénil, vous nous avez quittés en 2012 mais vous êtes toujours à nos côtés.

Mr le Maire, Francis Messant.

BALAYAGE DES RUES

Mardi 17 Septembre
Mercredi 18 Septembre



LA MAIRIE COMMUNIQUE

RAPPEL SUR LES RÈGLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE :

Les travaux de bricolage ou de jardinage, la musique :

“Susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, scies, etc.” peuvent être effectués :

- de 7h à 20h les jours ouvrés
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Les Travaux bruyants à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins

“Doivent être stoppés” entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Pour le confort et la tranquillité de tous :
Respectons ces règles d'usage !

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

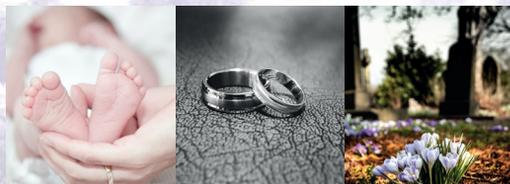
- LARRET Amélia le 4 mai 2024
- NDIAYE Diényba le 7 mai 2024
- BULIN LAFONT Maïlonn le 26 mai 2024
- Petit Alma le 30 mai 2024
- MOSER Nami le 3 juin 2024
- DOUEL Léon le 6 juin 2024

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- M. CHOPLAIN Daniel le 10 mai 2024
- M. SIMON Denis le 2 juin 2024
- M. SARFATI Jean-Pierre le 6 juin 2024
- M. ROLLIN Dominique le 24 juin 2024

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- LAMBIN Alexis/MASSOUEME PAM-BOU Samira le 1 juin 2024
- THERRAULT Julien/ GUITTON-NEAU Coralie le 22 juin 2024



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Venez AVEC JYVAIS



JYVAIS

VOTRE TRANSPORT
À LA DEMANDE POUR VOS
TRAJETS EN PAYS DE MEAUX
& PAYS DE L'OURCQ.

DE MAI À OCTOBRE 2024

Chez moi

Au marché

Au boulot

Au ciné



SCANNEZ
pour télécharger
l'application



UNE EXPÉRIMENTATION
DE TRANSPORT À LA DEMANDE
QUI VOUS EMMÈNE LÀ OÙ LES AUTRES
TRANSPORTS NE VONT PAS.

Réservez au
07 89 25 84 05
ou sur
jyvais.sncf.fr



Une expérimentation Tech4Mobility

LA MAIRIE COMMUNIQUE

INAUGURATION

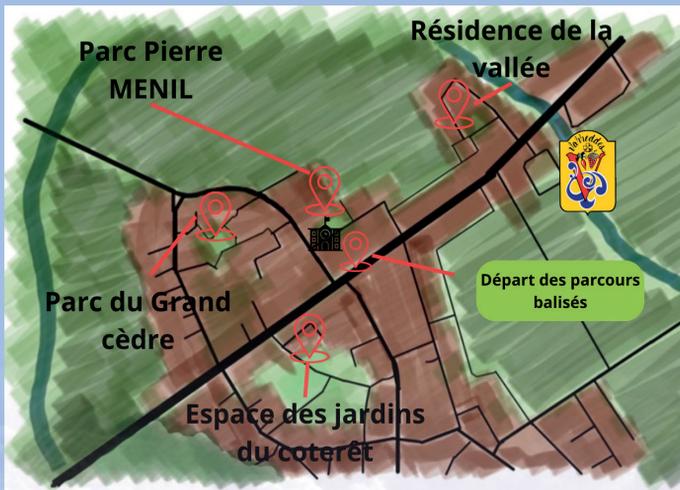
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS

JEUX

ESPACES DE DÉTENTE

PARCOURS BALISÉS



- 11H00 PRÉSENTATION DES ESPACES DE VITALITÉ
- 11H30 INAUGURATION
- 12H00 SÉANCE PRATIQUE



À VOS BASKETS



LA MAIRIE COMMUNIQUE



smilom **CAP DEV** DESTINATION ENGAGEMENTS VERTUEUX

INVITATION

Inauguration

de votre PLATEFORME DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

RENDEZ-VOUS :
4 ruelle Jean Piettre
SAMEDI 05 OCTOBRE à 10h30

VENEZ NOMBREUX !

Des bioeaux seront remis à chaque foyer présent.

En partenariat avec : **valorTri**

LA MAIRIE COMMUNIQUE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mai à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni sous la présidence de M. MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Georges THERRAULT, Michèle DAOUST, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Joana DA ROCHA ARAUJO, Sylvain GOBERT, Philippe BALEMBOIS, Valérie CAMUS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRE PRADIER, Estelle LANTENOIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Ludovic SAULNIER, Jean-Philip EIMECKE.

Représentés : Christine VALET par Francis MESSANT, Philippe VIGNAL par Michèle DAOUST, Sébastien DENIS par Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Bruno NAVE par Ludovic SAULNIER.

Secrétaire de séance : Océane COLIN.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024
- 2) Achat de terrains
- 3) Dénomination de l'espace situé derrière la salle polyvalente
- 4) Prestataire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire
- 5) Tarif de la cantine scolaire
- 6) Tarif du centre de loisirs
- 7) Tarif de location de la salle polyvalente
- 8) Validation des prestataires pour le parcours de vitalité
- 9) Clé de répartition de l'actif et du passif suite à la dissolution du syndicat EMP Frot
- 10) Fonds de solidarité logement
- 11) Avis sur l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne
- 12) Affaires diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

2) Achat de terrains (DE_2024_19)

Afin de compléter les parcelles déjà acquises par la commune et situées «Le Village Ouest» afin de créer des jardins familiaux, la commune a la possibilité d'acheter deux nouvelles parcelles, cadastrées section I n° 206 et I n° 208. Les vendeurs étant propriétaires d'autres biens sur la commune de Varredes souhaiteraient également les vendre à la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter les 22 parcelles moyennant un prix total de 34 564,00€.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

3) Dénomination de l'espace derrière la salle polyvalente (DE_2024_20)

M. le Maire indique au conseil municipal que l'espace situé ruelle Jean Piettre, derrière la salle polyvalente, ne porte pas de nom et qu'il souhaiterait lui en attribuer un. Il propose de le nommer «Parc Pierre MENIL», qui fut maire de la commune de 1971 à 1993, et qui a initié, avec son conseil municipal, l'aménagement de tout ce secteur avec notamment la construction de la salle polyvalente. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et décide de dénommer «Parc Pierre MENIL» l'espace situé derrière la salle polyvalente, ruelle Jean Piettre.

4) Prestataire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire

M. le Maire retire ce point de l'ordre du jour, car des offres de prix pour la fourniture des repas de la cantine scolaire ont été formulées verbalement par le prestataire, mais n'ont pas été confirmées par écrit. Ce point sera réexaminé lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

5) Tarif de la cantine scolaire (DE_2024_21)

M. le Maire propose au conseil municipal une augmentation de 2 % du prix du repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2024/2025.

Le conseil municipal, par 16 voix pour et 3 contre (M. SAULNIER et son pouvoir et M. EIMECKE), décide d'augmenter de 2 %, les tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2024/2025, ce qui porte le tarif du repas à 5.05 €, et le tarif du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire, à 2.29 €.

6) Tarif du centre de loisirs (DE_2024_22)

M. le Maire invite le conseil municipal à fixer les tarifs de l'accueil de loisirs à compter du 1er septembre 2024. Le conseil municipal, décide par 16 voix pour d'augmenter les tarifs de l'accueil de loisirs de 2 % (3 voix contre : Messieurs SAULNIER et son pouvoir et EIMECKE)

Les tarifs de l'accueil de loisirs, pour l'année scolaire 2024/2025, sont les suivants :

- par jour et par enfant habitant les communes de Varredes et Marcilly

• Tarif pendant les périodes scolaires (sauf mercredi) :

Quotient familial	Accueil du matin	Accueil du soir y compris le goûter	Accueil du soir PAI
De 0 à 1067 €	2,08 €	3,12 €	2,60 €
De 1068 à 1524 €	2,60 €	3,64 €	3,12 €
Au-delà de 1524 €	3,12 €	4,16 €	3,64 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

- Tarif du mercredi pendant les périodes scolaires : (goûter et repas compris)

Quotient familial	Fréquence	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant avec PAI
0 à 1 067 €	Journée	15,02 €	14.50 €	13.98 €	11.44 €
	Mercredi matin	8.78 €	8.26 €	7.74 €	5.20 €
	Mercredi Après-midi	8.32 €	7.80 €	7.28 €	5.20 €
De 1068 à 1524 €	Journée	17.11 €	16.59 €	16.07 €	13.53 €
	Mercredi matin	9.82 €	9.30 €	8.78 €	6.24 €
	Mercredi après-midi	9.36 €	8.84 €	8.32 €	6.24 €
Au-delà de 1524 €	Journée	19.19 €	18.67 €	18.15 €	15.61 €
	Mercredi matin	10.86 €	10.34 €	9.82 €	7.28 €
	Mercredi après-midi	10.40 €	9.88 €	9.36 €	7.28 €

- par jour et par enfant habitant la commune de Varredes :

- Tarif pendant les vacances scolaires : (goûter et repas compris)

Quotient familial	Fréquence	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant avec PAI
0 à 1 067 €	Journée	15,02 €	14.50 €	13.98 €	11.44 €
	½ journée ma- tin	8.78 €	8.26 €	7.74 €	5.20 €
	½ Journée Après-midi	8.32 €	7.80 €	7.28 €	5.20 €
De 1068 à 1524 €	Journée	17.11 €	16.59 €	16.07 €	13.53 €
	½ Journée matin	9.82 €	9.30 €	8.78 €	6.24 €
	½ Journée après-midi	9.36 €	8.84 €	8.32 €	6.24 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Au-delà de 1524 €	Journée	19.19 €	18.67 €	18.15 €	15.61 €
	½ Journée matin	10.86 €	10.34 €	9.82 €	7.28 €
	½ Journée après-midi	10.40 €	9.88 €	9.36 €	7.28 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs de l'accueil de loisirs de 3 % pour les enfants n'habitant pas la commune
 Les tarifs de l'accueil de loisirs, pour l'année scolaire 2024/2025, sont les suivants :
 - par jour et par enfant n'habitant pas la commune de Varredes :
 • Tarif pendant les vacances scolaires : (goûter et repas compris)

Fréquence	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant avec PAI
Journée	23.12 €	21.99€	20.86€	19.26€
½ journée matin	14.63€	13.49€	12.36€	10.76€
½ journée Après-midi	14.16€	13.03€	11.90€	10.76€

7) Tarif de location de la salle polyvalente (DE 2024_23)

M. le Maire invite le conseil municipal à fixer les tarifs de location de la salle polyvalente, à compter du 1er juillet 2024. Le conseil municipal, décide par 16 voix pour et 3 contre (Messieurs SAULNIER et son pouvoir et EIMECKE), une augmentation de 3 % des tarifs de location de la salle polyvalente.

Les tarifs de location, à compter du 1er juillet 2024, pour les habitants de la commune sont les suivants :

	Location 1 journée	Location 2 journées
Grande salle + petite salle + cuisine	462.88€	694.31€
Grande salle+ petite salle+ cuisine +chauffage	592.32€	888.47€
Grande salle	212.44€	318.66€
Grande salle + chauffage	317.94€	476.94€
Vaisselle	77.59€	77.59€
Petite salle + cuisine	212.44€	318.66€

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Petite salle + cuisine + chauffage	272.93€	409.41€
Petite salle + chauffage	166.01€	249.03€

8) Validation des prestataires pour le parcours de vitalité (DE_2024_24)

Les commissions «Bien être et santé» et «Cadre de Vie» ont maintenant choisi les équipements et agrès à installer pour la création du parcours de vitalité.

M. GOBERT présente d'une part, les aménagements prévus dans les 4 lieux retenus : Résidence du Grand Cèdre, Résidence de la Vallée, Parc Pierre Ménil et Chemin du Coterêt et d'autre part, les 4 parcours balisés, de différentes longueurs, autour et dans le village. Un panneau installé Place Charles de Gaulle présentera l'ensemble de ces aménagements. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis suivants pour la fourniture et pose de différents agrès :

- Société FREETNESS pour un montant de 61 130,40 € T.T.C.
- Société PROLUDIC pour un montant de 38 713,25 € T.T.C.

9) Clé de répartition de l'actif et du passif suite à la dissolution EMP FROT (DE_2024_25)

Mme DAOUST explique que le Syndicat Intercommunal du canton de Meaux pour la construction et l'équipement d'un externat médico-pédagogique et médico professionnel Frot a décidé de sa dissolution. Les communes membres, dont Varredes, doivent délibérer pour acter cette dissolution et approuver la clé de répartition de l'actif et du passif. Le conseil municipal, à l'unanimité, acte cette dissolution et approuve la clé de répartition entre les 18 communes membres au prorata de la population DGF 2023.

10) Fonds de solidarité logement (DE_2024_26)

M. le Maire explique que le Fonds de Solidarité Logement vise à permettre d'intervenir financièrement auprès des ménages en difficulté pour l'accès ou le maintien dans le logement, et pour le paiement de factures liées à la consommation de fluides. Ce dispositif est géré au niveau départemental par le Conseil Départemental par l'intermédiaire d'Initiatives 77. Une convention est proposée à la commune pour un coût de 0,30 € par habitant. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune, au F.S.L. pour l'année 2024.

11) Avis sur l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (DE_2024_27)

M. THERRAULT explique que la commune de Varredes, en tant que membre du

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, doit se prononcer sur les demandes d'adhésion de nouvelles collectivités à ce syndicat. Les communes de Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et de la communauté de commune Gâtinais Val-de-Loing sollicitent leur adhésion. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion des collectivités précitées.

12) Affaires diverses

Acceptation devis marquage au sol (DE_2024_28)

Afin d'effectuer le marquage au sol (aménagement de la rue d'Orsoy, passages piéton, zébras, zones bleues,...) Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de AXE SIGNA pour un montant de 16 298,76 € T.T.C.

Acceptation devis columbariums (DE_2024_29)

M. VANDEVOORDE indique que les cases de columbariums du cimetière sont toutes attribuées et qu'il est nécessaire d'installer de nouveaux columbariums. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de Maison Funéraire Soissons d'un montant de 18 384,40 € T.T.C. pour la fourniture de deux columbariums de 10 cases.

M. le Maire présente au conseil municipal les décisions qu'il a prises conformément aux délégations qui lui ont été données par le conseil municipal. M. le Maire présente les demandes, d'une part de M. EIMECKE d'intégrer la commission scolaire et d'autre part, de M. MOREAU d'intégrer les commissions urbanisme, travaux et communication. Le conseil municipal, à l'unanimité, y répond favorablement.

M. THERRAULT indique que la consultation auprès des entreprises pour l'extension de la mairie est en cours.

Mme DA ROCHA ARAUJO fait un retour sur la réunion publique relative au composteur partagé. Celui-ci sera installé Parc Pierre MENIL et son inauguration aura lieu le 5 octobre prochain.

M. GOBERT :

fait part de la décision du Président du club de Judo de cesser l'activité de cette association ; pour des raisons physiques et familiales, il ne peut plus s'en occuper et l'état de santé du professeur ne lui permet également plus de continuer. A ce jour, aucun membre de cette association ne souhaite la reprendre.

fait un retour sur le spectacle de RK Danse et remercie l'association pour son investissement.

Séance levée à 22 heures 10.

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

RK DANSE
Varredes

propose des cours de

*Danse
Modern Jazz*
Enfants, Ades
et Adultes

*Éveil
Corporel*
pour les
Maternelles

Horaires
et tarifs
au verso

2 cours
d'essai
gratuit

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

*Mercredi 11 septembre 2024 de 14h00 à 18h00
à la salle polyvalente de Varredes*

Reprise des cours le même jour
mercredi 11 septembre

Contact : Peggy PUCHAULT 06 38 65 57 95
www.rkdanse.com / E-mail : rkdanse@gmail.com

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



21 septembre 2024

salle polyvalente

VARREDES

20 H



Soirée dancing



Années 80

moules frites

Entrée 15 €
(boissons comprises)

Réservation : 06 82 39 66 37
Places limitées

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



29 -ème Marché Rural
Comité des Fêtes
Dimanche 6 Octobre 2024
9h00 - 17h00
Place de la Mairie



- ✓ **Nombreux exposants.**
 - ✓ **Restauration sur place.**
 - ✓ **Pressage de pommes à l'ancienne.**
 - ✓ **Exposition des Cartophiles du Pays de Meaux.**
 - ✓ **Animation « Label Soirée ».**
 - ✓ **Exposition Voitures Anciennes**
- en collaboration avec « Les Bielles d'Antan 77 »**

Les **CARTOPHILES**
du pays de
MEAUX



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

Fête Foraine

Comité des fêtes de
VARREDDES



*C'est sous une météo mitigée que s'est déroulée la fête
à Varreddes début juin !
Merci d'avoir participé aussi nombreux !!*

Retour en image...



*Merci à tous les bénévoles et à la Municipalité !!
Sans qui nous n'aurions pas pu vous proposer
ce week-end de fête et son bon déroulement !!*

ACTUALITÉS & REPORTAGES

LES RELAIS PETIT ENFANCE DE LA CAPM

Les Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux ont organisé un pique-nique le mardi 18 juin 2024, sur la commune de Varreddes. L'objectif principal étant d'organiser un temps de rencontre entre les enfants et les professionnels afin de créer un environnement propice à l'apprentissage, à la socialisation et au renforcement des liens, tout en reconnaissant et en célébrant le travail important des assistants maternels.

En raison de la météo, la manifestation initialement prévue en plein air s'est déroulée à l'intérieur de la salle des fêtes. Cet espace a été gracieusement mis à disposition par la mairie, permettant ainsi de maintenir l'événement dans des conditions optimales.

Nous avons mis au sein de la salle divers jeux moteurs permettant aux enfants de s'amuser et de se socialiser en toute sécurité. Les assistants maternels ont supervisé les ateliers, veillant à ce que les enfants participent de manière sécurisée et respectueuse.

Après un temps de jeu, un pique-nique a été organisé. Les enfants et les assistants maternels ont partagé un moment convivial autour de repas préparés par chacun.

L'atmosphère était chaleureuse et conviviale. Les enfants ont profité pleinement des activités et les assistants maternels ont eu l'occasion d'échanger.

Malgré le changement de programme dû à la météo, la manifestation a été un succès. La salle des fêtes a offert un cadre agréable pour cet événement, permettant à tous les participants de passer un agréable moment.



L'événement a réuni 15 assistants maternels, 39 enfants. Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle, ainsi que tous les assistants maternels et les enfants pour leurs participations enthousiastes.

ACTUALITÉS & REPORTAGES

RETOUR SUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE EDITION 2024 !



Le temps incertain et le match de foot de l'équipe de France n'ont pas empêché les Varreddois et les Varreddoises, petits et grands et même des habitants des communes environnantes de venir partager cette fête de la musique édition 2024.

Après l'inauguration du parc Pierre Ménil, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié pour fêter cela. Puis la musique a pris place jusqu'à la fin de la soirée. Nous remercions les différents groupes : Les mélodys, Overtone, soul friends pour l'ambiance, le Food truck O'Van Food, et un remerciement particulier

à l'association RK Danse qui a tenu pour la première fois la buvette de la fête et avec réussite ! Ils ont tous permis à cette soirée d'avoir un franc succès.

Nous remercions aussi les agents communaux, les bénévoles pour l'organisation ainsi que la police intercommunale pour la sécurité.

A vos agendas pour l'an prochain : Samedi 21 Juin 2025 !

La commission Cadre de Vie

UN DIMANCHE EN FAMILLE AU FESTIVAL DE LA TERRE

Principale manifestation agricole du département, le Festival de la Terre accueille chaque année plus de 10 000 visiteurs. Cette année, il aura lieu le dimanche 15 septembre 2024 sur les communes de Nanteuil-lès-Meaux et Mareuil-lès-Meaux. Une quinzaine de jeunes agriculteurs du secteur travaillent depuis novembre 2023 à la réussite de la fête destinée à faire découvrir l'agriculture au grand public de façon ludique. Fort de leurs 35 ans d'expérience, les Jeunes Agriculteurs vous garantissent du spectacle et du divertissement à travers des animations avant tout familiales : moiss'batt cross, marché de terroir, baptême de moissonneuse-batteuse, plateau du terroir à déguster sur place, mini-ferme, jeux-concours....

Tarif : 7 € - gratuit pour les moins de 10 ans

- Informations : 01 64 79 30 55 - contact@ja77.fr Facebook : Festival de la Terre 77 - Instagram : #festival-delaterre77



NOTRE HISTOIRE

C'était, il y a 80 ans et plus, la guerre à Varreddes (suite).

Suite à de nouvelles recherches et un nouveau contact, nous allons cette fois parler d'autres faits de résistance par des personnes ayant habité notre village. Je me permettrai aussi de vous relater d'autres souvenirs plus personnels puisqu'ils m'ont été racontés par mes parents et grands-parents.

Un grand résistant : Maurice Toutant

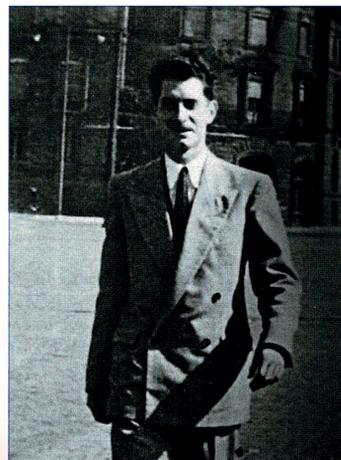
J'ai rencontré dernièrement sa fille, Madame Muller-Toutant, que je remercie pour tous les renseignements et documents qu'elle m'a fournis concernant les activités de son père pendant la Seconde Guerre mondiale.

En effet, elle m'a prêté un ouvrage biographique du beau-frère de M. Toutant, André Fourmier. Le livre a pour titre "Hommes 40 Chevaux 8 - La guerre sans uniforme". Voici l'extrait qui relate l'entrée en résistance de M. Toutant en avril 1943 (il a alors 19 ans) :

"Je recrute aussi mon ami Maurice Toutant qui vient de quitter l'Armée dite d'Armistice et brûle de reprendre du service autrement et de façon moins ambiguë, car cette armée dissoute était pour les uns l'Armée Pétain, pour les autres l'Armée vaincue, tout cela est d'ailleurs faux et vexant, ces officiers et soldats ont au moins le mérite de représenter encore une force récupérable par la Résistance et par les unités de la France Combattante en Algérie. [...] Maurice est une recrue de choix par son métier aussi, devenu inspecteur de l'EDF pour la région parisienne avec permis de circuler sans risque d'être inquiété par la police."

M. Toutant fait maintenant partie du réseau CDLR (Ceux De La Résistance). Quel est son rôle ? André Fourmier nous renseigne :

"Maurice nous apporte le concours de ses camarades de Varreddes et Germigny-l'Evêque près de Meaux et crée ainsi un noyau qui deviendra bientôt un élément utile de Libre Patrie. Il devient le responsable des terrains de parachutage possibles en région parisienne ou proche, peu nombreux. Il en fait des plans très soignés car il a travaillé un temps chez un géomètre."



Maurice Toutant en 1944.

NOTRE HISTOIRE

"Libre Patrie" est un réseau d'une dizaine de personnes créé au printemps 1943 par Louis Pascano dit "Fredon", le "supérieur" d'André Fournier et de Maurice Toutant. Il se démarque quelque peu de CDLR et a une relative indépendance dans ses actions. Malheureusement, le 20 septembre 1943, Louis est arrêté. A la hâte, ses amis réussissent à extraire de son appartement tous les papiers compromettants, les documents et un fusil-mitrailleur. En octobre 1943, André Fournier et Maurice Toutant se retrouvent seuls à la tête du réseau, pratiquement tous les autres membres ayant, eux aussi, été arrêtés. Puis, le 12 octobre 1943, André Fournier est pris, lui aussi. M. Toutant parvient, au prix de risques infinis, à récupérer les armes et documents importants avant que la Gestapo ne s'en empare. Le réseau "Libre Patrie" est décimé à l'exception de M. Toutant et du noyau varredois. André Fournier, après deux mois d'interrogatoire et de torture, est détenu à Compiègne. Il sera ensuite déporté à Buchenwal puis à Dachau. Il sera libéré en avril 1945 par les Alliés. Louis Pascano réussit à s'enfuir d'un train juste avant sa déportation.

Et ensuite ? Écoutons encore André Fournier :

"Après mon arrestation, Maurice Toutant a conclu un accord avec Clément Prudhon et son organisation pour diriger ce qui restait [de Libre Patrie]. Puis, en mai 44, Clément a été arrêté à son tour, après que lui-même ait conclu un accord avec le réseau "Vengeance" dont l'implantation était forte en termes d'actions dans le Nord et le Nord-Ouest de Paris. Libre Patrie est ainsi devenu une sorte de sous réseau d'Action et Turma Vengeance."

Le réseau participe largement à la Libération de Paris en août 1944. Certains de ses membres s'engagent ensuite dans l'Armée ; c'est le cas de M. Toutant qui continuera la lutte contre les Nazis jusqu'à l'Armistice du 8 mai 1945. Puis, il poursuit sa carrière militaire qu'il terminera au grade de Lieutenant-Colonel dans un régiment d'Infanterie Coloniale au Maroc. Il réintègre ensuite la vie civile. Décoré de la Légion d'Honneur, il sera aussi Président des Anciens Combattants de Varredes jusqu'à son décès en 2015.



Les décorations de M. Toutant. On reconnaît entre autres la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite, la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance...

NOTRE HISTOIRE

Monsieur et Madame Bohan

Une sépulture dans le cimetière de Varreddes a attiré mon attention. Il s'agit de la tombe de M. Gérard Bohan, Chevalier de la Légion d'Honneur et de son épouse, M^{me} Madeleine Gaillard, Croix de Guerre 1939-1945. Je n'ai pas retrouvé leurs descendants, donc je n'ai pas pu les rencontrer pour qu'ils me donnent davantage de renseignements. J'ai alors essayé de retrouver des éléments sur Internet.

Concernant Madame Bohan, elle est répertoriée sur le site du "Musée de la Résistance en ligne" en temps que FFc (Forces Françaises combattantes). Elle a donc bien participé à la lutte contre les Nazis mais je n'ai pas réussi à en savoir plus. Peut-être faisait-elle partie du réseau de M. Toutant ?

Pour M. Gérard Bohan, j'ai trouvé plus d'éléments. Il existe une fiche à son nom sur le même site. Né en 1921 à Lens, il s'engage dans la France Libre en juillet 1940. Il est alors affecté dans les FNFL (Forces Navales Françaises Libres) / marine de guerre où il a le grade de Quartier-Maître. Il embarque sur plusieurs navires (Courbet, Moqueuse, Arras, CH10 Bayonne et la frégate "La Surprise"). D'ailleurs, sur sa pierre tombale, se trouve une plaque avec Croix de Lorraine "Ses amis de "La Surprise". J'ai aussi fait des recherches concernant ce dernier navire. "La Surprise" est une frégate construite par la Royal Navy en avril 1944. Elle est baptisée "The Torridge" avant d'être cédée aux FNFL et de prendre son nom définitif. Après une période d'entraînement du 9 au 27 avril 1944, elle participe à des missions d'escorte de convois en Manche. Le Capitaine de Corvette Levasseur commande le bateau. Le 6 juin 1944, la frégate "La Surprise", **avec à son bord M. Gérard Bohan**, participe au débarquement en Normandie dans la zone de Gold Beach entre Asnelles et Ver-sur-Mer. C'est à cet endroit que les Britanniques ont débarqué, libérant Bayeux le 7 juin 1944. Après plusieurs avaries dues aux combats et aux mines, "La Surprise" participe, du 15 au 17 avril 1945, à la libération de la poche de Royan, essayant de violents tirs des batteries allemandes de l'île de Ré, mais sans gros dommages...

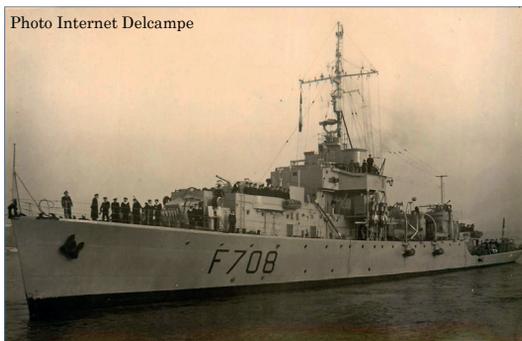


Photo Internet Delcampe

La Frégate "La Surprise". Longueur : 93,4 m ; largeur 11,16 m ; tonnage : 1800 t ; puissance : 6000 ch. Armement : 2 canons de 105 mm, 4 canons de 40 mm, 6 canons de 20 mm. Equipage : 120 hommes.

NOTRE HISTOIRE

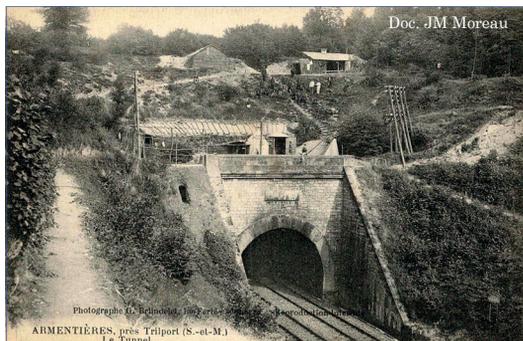
Souvenirs de famille :

La "garde" aux ponts d'Agieu.

Mon grand-père racontait souvent que les Allemands lui avaient envoyé plusieurs ordres écrits de se rendre certaines nuits aux ponts d'Agieu pour y monter la garde. Une dizaine d'hommes se retrouvaient sur place, toutes les nuits. Les ponts d'Agieu sont situés en pleine forêt, dans les Bois de Meaux. Ils permettent à une allée forestière allant du Carrefour de la Marche au Chêne-Roi de franchir les voies ferrées. C'est un point stratégique important puisque, à cet endroit, il y a la bifurcation dite "de Germigny" permettant aux trains d'être dirigés soit vers Strasbourg et Metz (et ensuite l'Allemagne) via Châlons-en-Champagne, soit vers Charleville-Mézières via Reims (et ensuite la Belgique puis l'Allemagne). Un poste d'aiguillage, situé à proximité, commande ces itinéraires. Enfin, juste après la bifurcation, sur la ligne de Strasbourg, le tunnel d'Armentières franchit une colline et débouche directement sur un pont permettant aux voies ferrées de franchir la Marne.

Les Allemands voulaient donc protéger à tout prix cet endroit stratégique, le plus direct pour l'Allemagne, pour le transport de troupes, matériels militaires et marchandises. C'est pourquoi ils le faisaient garder par des villageois des alentours. Ils craignaient les bombardements aériens de la zone et les sabotages de la Résistance.

Mais, pourquoi réquisitionner des villageois alors que des soldats de la Wehrmacht auraient très bien pu effectuer ces missions ? Surtout qu'il était bien spécifié sur l'ordre qu'ils ne devaient pas être armés, si ce n'est... d'un gourdin !!! De plus, mon grand-père souffrait d'une infirmité : suite à une maladie invalidante contractée à 4 ans, il avait la jambe droite plus courte que l'autre, ce qui le faisait boiter (il avait d'ailleurs été réformé par l'Armée en 1916). A mon avis, la raison est simple. La présence d'Allemands, même en nombre sur les lieux, n'aurait pas empêché l'aviation alliée d'intervenir, ni, peut-être, un commando de résistants d'agir. En revanche, des Français innocents ? Pour moi, il semble clair que ces pauvres hommes étaient plutôt utilisés comme bouclier humain...



Le tunnel d'Armentières vers 1920. Les installations au-dessus avaient été construites pendant la Guerre 1914-1918 pour pouvoir garder le site.

NOTRE HISTOIRE

Il faut manger !!!

Très rapidement, dans la France occupée, les Allemands réquisitionnent les ressources de la France et notamment la nourriture. Comme pendant la Première Guerre mondiale, les tickets de rationnement apparaissent, obligeant souvent les Français à faire leurs courses quotidiennement. Ce n'était pas facile pour quelqu'un qui travaille pendant les heures d'ouverture des commerces. En effet, mon grand-père, Lucien Moreau, était veuf depuis juillet 1940 et avait la charge de ses cinq enfants dont le plus jeune avait 16 mois le jour du drame. Il était, à l'époque, cantonnier à la commune de Varreddes. Mon père, âgé de 12 ans, travaillait lui aussi. C'était donc souvent la fille aînée, Etienne, 13 ans, qui faisait les courses et utilisait comme elle pouvait les fameux tickets...

Mais, pour nourrir 5 enfants, les tickets ne suffisaient pas toujours. Il y avait les légumes du jardin et la basse-cour dont il s'occupait à ses moments libres avec mon père. Mais c'était difficile...

Un jour, Lucien eut l'opportunité d'acheter un cochon dans une ferme de Marciilly. Bien sûr, il ne fallait pas se faire prendre par les Allemands ou la Milice car ce n'était pas vraiment légal. En clair, c'était du marché noir. Après avoir tué et découpé l'animal sur place, il fallait le ramener à Varreddes.

Il décida de transporter les gros quartiers de viande avec mon père sur leurs vélos. Il savait monter à bicyclette malgré son infirmité ; il avait bricolé une sorte de cale-pied sur la pédale côté jambe valide pour pouvoir pédaler, en revanche il n'avait pas de frein... L'expédition eut lieu de nuit en bravant le couvre-feu imposé par l'occupant et sans lumière pour ne pas se faire repérer. Malgré tous les dangers, notamment la traversée de Barcy et la descente de "La Bosse" et son épingle à cheveux dans le noir, mon grand-père et mon père ont réussi à ramener les quelques 120 kg de viande à bon port. Restait à la conserver. A l'époque, les congélateurs n'existaient pas encore. Il fallait donc saler la viande ou la fumer et la sécher. Mon grand-père s'adressa à son beau-frère qui tenait commerce à Varreddes pour avoir du sel en quantité suffisante.



Une planche de tickets de rationnement pour la viande. Il en existait aussi pour le pain et pour d'autres denrées alimentaires...

NOTRE HISTOIRE

Là aussi, le besoin dépassait largement ce dont on avait le droit d'acheter avec les tickets. Mon grand-père pensait que le négociant, étant de la famille, lui ferait un prix d'ami mais il n'en fut rien. Le sel lui coûta fort cher. A tel point que Lucien abandonna l'idée de racheter un autre cochon...

La chasse était aussi un moyen d'avoir "de la viande sans ticket". Mais sans fusil, les Allemands ayant donné l'ordre de déposer toutes les armes à feu à la mairie. Chose que mon grand-père n'a pas faite : il a préféré cacher son fusil de chasse chez lui, dans un endroit connu de lui seul. C'était donc avec Coco, le furet, qu'on allait débusquer les lapins de garenne. Et on tendait une bourse (sorte de filet à mailles) à chaque entrée du terrier. Ce mode de chasse aujourd'hui interdit était toléré à cette époque. Cela permettait de manger de la viande quelques jours... Je me souviens aussi la réflexion de mon grand-père, en souvenir de cette funeste période, pour faire honneur à un bon repas :

"Encore un que les B... n'auront pas !"

Voilà comment les civils ont vécu ces années éprouvantes, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Pour certains, c'était encore plus dur que ce que je viens de décrire. Les nombreuses épouses des prisonniers de guerre durent élever seules leurs enfants en bas âge avec très peu de moyens et quelquefois sans travail. Les tickets de rationnement ne pouvaient parfois même pas être utilisés faute d'argent pour pouvoir acheter la nourriture. Ce fut le cas de ma grand-mère maternelle et de ses trois jeunes enfants en 1940. Le rationnement de la nourriture continua jusqu'au 1^{er} décembre 1949, le temps que toute l'économie française se rétablisse. Certains enfants, souffrant de la sous-nutrition pendant plus de neuf ans, ont gardé des séquelles de cette époque jusqu'à la fin de leur vie.

Je connais d'autres anecdotes survenues à ma famille pendant cette triste période, mais je vais arrêter là mon propos. En espérant que jamais, nous et nos enfants, vivions le cauchemar que tous ont vécu pendant cette abominable guerre avant de retrouver enfin la paix et la liberté...

Jean-Marc MOREAU.



28 août 1944. Les Américains accueillis et fêtés par les Varreddois à la libération du village.

VOTRE TEMPS LIBRE

Et toujours un petit sudoku pour passer le temps !...

Voici la grille de septembre 2024

A vos outils : La gomme, Le crayon, la réflexion !...

4	9				1		7	3
		7			2	6		1
		2						
9		6			3	8		
	7	5					2	
								7
5				3		1		
	6		9		5		4	
			6			9	3	

Bonne rentrée et bon courage à vous !

Solution de la grille du mois de juin

3	7	4	8	1	9	6	5	2
6	1	5	3	7	2	4	9	8
9	8	2	5	6	4	1	3	7
7	4	3	2	9	8	5	6	1
5	6	8	4	3	1	7	2	9
1	2	9	7	5	6	8	4	3
4	3	1	9	8	5	2	7	6
2	9	6	1	4	7	3	8	5
8	5	7	6	2	3	9	1	4

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91

Mr Drevet : 06 19 10 70 36

Mme Castro : 06 59 06 80 82

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairret

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Mme Braganca : 01 60 32 21 01

Pédicure Podologue

Mr Bismuth : 06 76 63 54 91

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

INFOS PRATIQUES

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Mardi : 9h15 à 12h

Mercredi : 9h15 à 12h

Jeudi : 9h15 à 12h

Vendredi : 9h15 à 12h

Samedi : 9h15 à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.